



CONTRIBUTION AUX ASSISES NATIONALES DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SEPTEMBRE 2012

AGIR POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANTS

« Nous sommes l'Université » a-t-il été affirmé par des universitaires à l'occasion du mouvement de 2009, contestant l'idée que les universitaires seraient des employés de l'Université. Or, historiquement, **ce qui fonde l'Universitas, l'anthropologie universitaire en quelque sorte, c'est la relation entre une communauté d'étudiants et une communauté d'enseignants**. S'il s'agit dès lors de traiter la question de cette relation, force est de constater qu'il en va différemment des élèves ayant suivi une scolarité-amont satisfaisante de celles et ceux pour qui le cumul de handicaps antérieurs (cognitifs, culturels, sociaux) constitue dans l'enseignement supérieur un frein souvent irrémédiable, le fameux « échec en Licence » : décrochage, détresse psychologique constituent des coûts insoutenables pour la communauté nationale. La santé mentale et psychique des étudiants, et même leur santé tout court (et celle de certains enseignants) relève d'une grande cause nationale. La confiance en soi, le sentiment de l'utilité sociale, économique et citoyenne constituent des objectifs stratégiques pour les établissements d'enseignement supérieur, tout aussi importants que leurs capacités d'innovation. Il n'est de valeurs

économiques durables que si, en parallèle, les conditions psycho-sociales du déploiement de ces potentialités sont, elles aussi, soutenables.

Notre société est constituée, du point de vue de sa population active, d'environ 16% de cadres. Quand 30 à 35% d'une cohorte atteint l'enseignement supérieur, l'effet mécanique inexorable est celui d'un accroissement des dynamiques de sur-sélection – de sur-exclusion en fait. Désormais, une majorité des étudiants court le risque de l'exclusion des parcours professionnels supérieurs classiques, indépendamment de leurs capacités intellectuelles et compétences intrinsèques. Élargir la base sociologique de cette course ultra-sélective à une frange toujours plus grande de la population des jeunes de France fait courir un risque important de cohésion nationale. Nous devons prendre garde, en termes de cohérence des politiques publiques, à tracer des perspectives socialement utiles et économiquement viables pour les étudiants. Ainsi, le lien éducation/croissance doit-il faire la place à un triptyque éducation/croissance/soutenabilité (ce dernier terme entendu sous ses acceptions sociales, écologiques et économiques).

ENJEU N°1 : Promouvoir une stratégie d'Université des savoirs vécus dans tous les champs disciplinaires (sciences de la nature, sciences humaines et sociales et humanités) par des aller-retour permanents entre des enseignements formels et les acteurs sociaux dans leur diversité

ENJEU N°2 : Définir un plan-cadre d'excellence sociale des établissements d'enseignement supérieur

PROPOSITION N°1 : Appel à sélection de 5.000 associations labellisées « Compagnonnage Enseignement supérieur », plan gouverné conjointement par la CPU et un conseil représentatif d'associations citoyennes

PROPOSITION N°2 : Mise en place d'un dispositif « Formation hybride », contrat supérieur d'alternance valorisée par des crédits d'enseignement idoines

PROPOSITION N°3 : Programme d'accompagnement des tutorats pair à pair (étudiants/étudiants) dans l'ES

PROPOSITION N°4 : En parallèle, programme de valorisation par crédits de ces tutorats

PROPOSITION N°5 : Par convention-cadre avec le ministère de l'ESS, sur la base des Emplois d'avenir, et en lien structurels avec la proposition n°2, déploiement de 30.000 « Contrats d'avenir étudiants associatifs », à destination notamment des plus défavorisés, contrats liés à un plan de formation-qualification

PROPOSITION N°6 : Favoriser l'utilisation des dispositifs VAP/VAE dans l'ES :

1) diminution de leur coût financier unitaire de 70% ;

2) simplification administrative par la mise en place d'un guichet unique VAP/VAE

Contrairement à une idée reçue et entretenue à tort, notre pays n'a jamais, dans son histoire, formé autant de docteurs, ingénieurs et techniciens spécialisés de haut niveau, tant en nombre qu'en pourcentage. Notre pays ne vit donc nullement une « crise des vocations scientifiques et techniques » de la part des jeunes générations dont on parle depuis le milieu des années 1990. En revanche, il est vrai que les problématiques des filières sélectives dans l'enseignement supérieur recouvrent une grande diversité de situations et ne peuvent être abordées comme un tout. La crise dont il est question est d'abord celle de l'Université française massifiée et du pacte social malmené qui sous-tend ses évolutions futures. Au-delà des enjeux structurels, de gouvernance, et de management, nous souhaitons contribuer à la réflexion de l'évolution du pacte d'éducation supérieure pour notre pays.

Ainsi, plusieurs rapports récents évoquent l'exigence de positionner la France à la « frontière technologique », incitant à prioriser les investissements dans l'ES et la recherche, notamment au niveau des troisièmes cycles. Au-delà d'une vision strictement économique, il est patent que nos sociétés ont des difficultés à dépasser ce qu'il est convenu d'appeler désormais notre **troisième palier éducatif** (après celui de l'éducation universelle primaire à la fin du XIXe siècle et celui du secondaire dans le deuxième tiers du XXe siècle). Aussi, nous appelons à des politiques publiques tenant compte de l'interdépendance des facteurs éducatifs, du primaire au supérieur. Nous préconisons de nous inspirer d'expérimentations ayant démontré, dans des pays de niveau de développement comparable, des vertus certaines, au premier rang desquelles des stratégies d'éducation et de formation par la recherche, et ce dès le premier âge.

ENJEU N°3 : Franchir notre 3ème palier éducatif par une action sur toute la chaîne éducative

PROPOSITION N°7 : Lancement d'un appel à projets de l'ANR « Education et formation par la recherche du primaire au supérieur », appel à projet de coopération entre des acteurs de l'éducation nationale, l'éducation populaire et citoyenne, la recherche (proposition liée aux propositions n°s 2 à 7)

PROPOSITION N°8 : Lancement d'un programme « 1000 sites d'avenir en France » - « Programme Doctorant et Post-Doc/FabLab » par le biais des Investissements d'Avenir

Les effets délétères de la financiarisation de l'économie ne constituent plus un phénomène marginal pour ce qui concerne la pérennité du système français de recherche et d'innovation (SFR). En France, entre 2007 et 2009, en pleine crise des subprimes, les investissements dans les entreprises de biotechnologies ont chuté de 79%. Quant aux investissements en capital-risque des entreprises non cotées, ils ont baissé de 27%. Une stratégie univoque centrée sur la « frontière technologique » et de priorisation correspondante des financements et des investissements, comporte un haut niveau de risques économiques et sociaux en contexte de finance dérégulée. Ces évolutions ont généré des phénomènes inquiétants que des auteurs comme Dominique Boullier ont nommés « les innovations d'opinion », c'est-à-dire des stratégies de pure captation de flux financiers au profit d'actionnaires, sans que cela aboutisse au développement concret d'objets ou de process réels, tant il s'agit d'abord et avant tout de jouer dans la sphère médiatique et de la spéculation à seules fins de rémunération des actionnaires. En conséquence, une politique de « biodiversité de la recherche » doit venir en complément des préoccupations de l'Etat quant aux « Recherches d'exportation » fondées sur une logique de puissance et de compétitivité économique. Il s'agit d'asseoir une vision complémentaire qui s'exprime en termes d'innovations sociales et socio-économiques, que l'on pourrait qualifier de « Recherches de potentialités sociales » qui pourraient aussi bénéficier à la communauté nationale.

Là encore, contrairement à une idée largement reçue, le niveau de confiance entre nos concitoyens et ses institutions de recherche (y compris les Universités) est très

élevé. Ce sont elles qui, avec le monde associatif, résistent le mieux à l'érosion généralisée du taux de confiance envers nos principales institutions (partis politiques, médias, justice, syndicats etc). Le syndrome des « scientifiques incompris » envers lesquels un sentiment de défiance se développerait relève de la contre-vérité et d'une mauvaise compréhension de la situation – toutes choses qui ont des effets néfastes, car elles impliquent des stratégies médiatiques et institutionnelles à rebours de ce qui est requis. Ainsi, au contraire des stratégies basées sur la vision d'une recherche S&T « assiégée », voire en danger face à un peuple irrationnel, nous devrions plutôt nous appuyer sur le formidable phénomène de coopération entre la société et ses institutions de recherche. Ce phénomène majeur et porteur d'espoir auquel nous assistons, très largement sous-estimé par les pouvoirs publics, se concrétise par des partenariats, des coopérations et des liens forts entre des organisations citoyennes et des collectifs d'habitants et des équipes de recherche à travers tout le pays.

Le rapport coordonné par MM Gilles Bœuf, Yves-Marie Allain et Michel Bouvier intitulé « L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité », rendu en janvier 2012 à Mme la Ministre de l'Ecologie, distingue trois types de collaborations : les sciences participatives (dont le programme de recherche est défini par une institution de recherche), les sciences citoyennes (dont le programme de recherche est défini par des associations de la société civile non motivée par des logiques de profit) et les sciences coopératives (dont le programme de recherche est co-construit, co-défini, et co-piloté). En conséquence, en termes institutionnels, nous préconisons :

ENJEU N°4 : Développer une stratégie de promotion et de soutien à des « Recherches de potentialités locales » visant à accroître l'autonomie des populations locales et leurs solidarités internes

ENJEU N°5 : Rendre visible, voire institutionnaliser, le continent invisible des recherches participatives, coopératives et citoyennes aux échelles française et européenne.

PROPOSITION N°9 : Adaptation du dispositif étasunien Citizen Science Alliance en France au profit des sciences participatives, hébergé par le MNHN

PROPOSITION N°10 : Lancement d'une étude cartographique multi-disciplinaire des recherches coopératives et citoyennes ; préfiguration d'un Observatoire des recherches coopératives et citoyennes

PROPOSITION N°11 : Soutien à l'organisation d'un colloque sur les recherches coopératives et citoyennes fin 2013

PROPOSITION N°12 : Lancement d'un groupe de préfiguration des modalités d'institutionnalisation citoyenne de ces dispositifs (gouvernance mixte institutions de recherche/associations citoyennes)

PROPOSITION N°13 : Par convention-cadre avec le ministère de l'emploi et celui en charge de la formation professionnelle, lancement d'un dispositif « Congés recherches solidaires et citoyennes » à l'attention des enseignants-chercheurs et chercheurs statutaires (1 année tous les 7 ans) en soutien à des recherches participatives, coopératives ou citoyennes

PROPOSITION N°14 : Création d'un programme de l'ANR spécifique en matière de recherche en innovation sociale et socio-économique

PROPOSITION N°15 : Programme de développement de 20 Incubateurs solidaires dans les établissements d'ES (sur le modèle déployé par le consortium JIX, lauréat des Investissements d'Avenir)

PROPOSITION N°16 : Que la France déploie tous ses efforts diplomatiques à l'échelle européenne pour nourrir, dans le cadre du prochain Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD), un travail d'institutionnalisation des recherches coopératives et citoyennes à l'échelle européenne.

PROPOSITION N°17 : A l'échelle internationale, par convention-cadre avec le ministère du développement, avec l'appui de l'AFD, soutien à la mise en place de 10 Universités citoyennes internationales, dans une stratégie de consolidation des liens entre laboratoires de recherches francophones et des sociétés civiles francophones

PROPOSITION N°18 : Lancement d'un appel à projet institutionnel expérimental sous la direction de l'ANR, visant à déployer des « Conseils citoyens » dans 10 laboratoires-tests

CONTRIBUER À LA DÉFINITION DU NOUVEAU PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le 23 novembre 2010, la CPU signait avec le Medef une convention cadre où la présence souhaitée des représentants d'une partie du patronat était mise en avant. Les autres secteurs d'activités économiques doivent être également reconnus par des relations du même type avec la CPU. En effet, il est à noter que le secteur non marchand, associatif notamment, représente 10% de notre population active et que la croissance de ce secteur fut telle ces 15 dernières années qu'il a créé la majorité des emplois dans notre pays.

ENJEU N°6 : Asseoir et consolider la légitimité territoriale des établissements d'ES et de recherche

PROPOSITION N°19 : Déployer à l'échelle nationale le programme UniverCités lauréat des investissements d'avenir

ENJEU N°7 : améliorer la représentativité socio-économique au sein des instances de la gouvernance de l'ES

PROPOSITION N°20 : Que les associations puissent bénéficier du crédit impôt-recherche

PROPOSITION N°21 : Faciliter la signature d'une convention-cadre CPU/entreprises représentatives de l'ESS (économie sociale et solidaire) dans les CA des PRES et établissements de l'ES

PROPOSITION N°22 : Soutien à la mise en place de collectifs régionaux et locaux représentatifs des acteurs de l'économie sociale et solidaire liés au monde de l'ES et de la recherche

PROPOSITION N°23 : Mise en place d'un groupe de travail, sous l'égide du cabinet de Mme la ministre, dans l'optique d'intégrer l'ensemble de ce corpus de propositions comme fondements des prochains CPER

Pour finir, le réseau français des Petits débrouillards est le premier réseau associatif français d'éducation à la science et par la science, touchant chaque année 900.000 enfants, adolescents, jeunes étudiants, travailleurs, chômeurs et décrocheurs. Au gré de nos partenariats associatifs, institutionnels et locaux (avec quelques 3.500 communes), nous avons tissé des liens avec 140 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France, situés dans 16 régions, cumulant 200 projets annuels, impliquant 350 professionnels associatifs et le double de chercheurs et enseignants-chercheurs.

Après une étude nationale effectuée en 2012, nous avons pris conscience que les établissements d'ES et de recherche n'avaient pas de vision globale et partagée quant à ces types de partenariats, de leur utilité sociale et culturelle pour les étudiants, de leur utilité territoriale et économique et de leurs potentialités.

ENJEU N°8 : Capitaliser, valoriser et donner du sens aux partenariats non économiques

PROPOSITION N°24 : Etude nationale de potentialités (impacts, recommandations, propositions)

